



ROZBEL *Niouz*



SERVIR D'ABORD

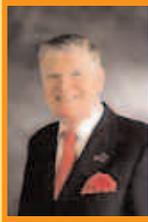
Responsable des relations publiques:
Silvio M. Empeigne

Comité de rédaction de ROZBEL NIOUZ:
Silvio M. Empeigne, Désiré Bolli, Sunil Gopee et Roshan Ramphul

BULLETIN DU ROTARY CLUB DE ROSE BELLE No. 3 - 1 SEPTEMBRE 2009
LE ROTARY CLUB DE ROSE BELLE EST PARRAINÉ PAR LE ROTARY CLUB D'ALBION



Thème 2009-2010



John KENNY
Président du RI



Jean-Pierre RIVIÈRE
Gouverneur D9220



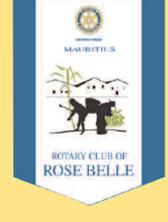
Alain CATHERINE
ADG du RC Rose Belle



Abdool Rafoof SAIB
Président RC Rose Belle



Bannière D9220



Bannière RC Rose Belle

LE MOT DU PRESIDENT

Consolons les nécessiteux



LA COMMUNAUTE musulmane est entré dans la période du Ramadan qui est le quatrième des cinq piliers de l'Islam, le samedi 22 août dernier.

Le Ramadan est une obligation divine qui exige beaucoup plus d'effort personnel: la patience, l'affermissement de sa volonté, une discipline alimentaire, une pratique de l'honnêteté, à

consoler les nécessiteux, à éviter les mauvaises paroles ou le mauvais comportement.

En dehors de son côté spirituel, c'est-à-dire sa relation avec Dieu, le Ramadan n'est pas seulement l'abstention de nourriture, mais également une purification de son comportement à l'égard des autres.

Mon vœu le plus cher, en ce temps où le musulman se remet en question et prend le temps de

consoler les nécessiteux, est que toute la communauté rotarienne partage ce temps fort et monte des actions en faveur des communautés défavorisées.

Je profite de cette occasion pour dire merci aux membres du Rotary Club de Rose Belle qui ont répondu à l'appel de cette famille de Baie du Cap qui s'est retrouvée totalement démunie suite à l'incendie qui a réduit en cendres leur vieille maison.

Je suis confiant qu'ils iront plus loin dans cette action et qu'ils feront tout pour soulager la misère que connaît cette famille.

A. RAHOOF SAIB



Le Président Rafoof et des membres du RC Rose Belle entourant la famille sinistrée

RETENEZ CETTE DATE



Le Rotary Club de Rose Belle

présente

A better world for our children

(Un monde meilleur pour nos enfants)



Un spectacle musical retraçant l'histoire du Rotary en faveur des enfants dans le monde

Théâtre Serge Constantin, Vacoas

18 Octobre 2009 à 19 heures

Le gouverneur de district à Rose-Belle

L'ATTENTE ÉTAIT FÉBRILE. QUI EST CET homme, élu gouverneur de District pour l'année rotarienne en cours ? Il est enfin arrivé: il se nomme Jean-Pierre Rivière. Venant de l'île de la Réunion. Avec madame !

Quel honneur pour nous le tout dernier né de la famille rotarienne de Maurice de les accueillir. Aussi, notre curiosité était à son paroxysme en ce mercredi 29 juillet au soir du banquet. Le retard provoqué par un embouteillage inapproprié n'arrangeait certainement pas les choses. Quelle ne fut pas notre surprise de voir un couple d'une grande simplicité atterrir dans la cour du conseil de district de Rose-Belle. Après les poignets de main et des bisous chaleureux à gauche et à droite, nous voilà dans la grande salle de conférence pour les choses sérieuses : discours de bienvenue, rapport des commissions, lancement de notre site web...

Le gouverneur Rivière était toute oreille de tout ce qui se disait. Par la suite, il devait reprendre certaines idées émises et nous assurait qu'elles étaient en droite ligne avec le thème de l'année du Rotary. Le tout sans jamais donner l'impression de donner des leçons ou de dicter une certaine conduite des affaires.

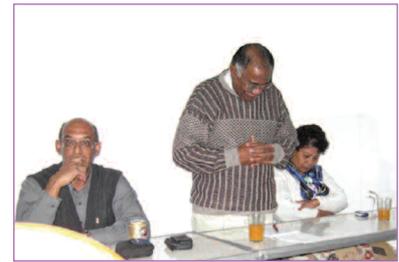
Le clou de la soirée aura sans doute été l'intronisation de trois nouveaux membres. Veinards qui ont eu le rare privilège de devenir membre à part entière d'un club rotarien par celui la même qui a la lourde tâche de tenir le flambeau du district.

Tout compte fait, vive aura été notre joie de voir un aussi grand bonhomme faire preuve d'autant d'esprit de simplicité, d'affabilité en plus d'avoir la faculté de se lier facilement aux gens. Quel bonheur !

Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de la fonction. En attendant la prochaine !

DÉSIRÉ BOLLI

pas et sans l'apport de nouveaux membres, il serait difficile pour le club de monter des projets.



Le Président de la commission Effectif, le rotarien Désiré, parlant du projet de la formation

La formule adoptée par le PP Cyril pour son exposé était celle de l'interaction. Ce fut l'occasion pour les membres, nouveaux comme anciens, de poser des questions ... et les questions fusaient de toutes parts.

Ce fut un exercice très enrichissant. Le PP Cyril a pu satisfaire tout un chacun en répondant aux questions avec beaucoup d'aisance. C'était quelqu'un qui maîtrisait son dossier ... ce qui rendait l'ambiance très convivial.



Le Président-élu France présentant le court métrage

Il a aussi profité de cette occasion pour prodiguer de précieux conseils au club.

Au début de la réunion, le Président-élu, France Augustin, a présenté un court métrage sur le Rotary et ses actions.

Développement de l'effectif

AU COURS D'UNE DE SES réunions hebdomadaires, le Rotary Club de Rose Belle avait invité le PP Cyril Empeigne, le responsable de la formation du district 9220 pour l'île Maurice, pour une causerie sur le développement de l'effectif au sein d'un club rotarien. C'était le mercredi 22 août dernier.

Au cours de son intervention, le Rotarien Désiré Bolli, responsable du développement de l'effectif au Rotary Club de Rose Belle a mis en exergue l'importance de la formation. Il a aussi fait un plaidoyer en faveur du recrutement de nouveaux membres, car sans les membres le club n'existerait



Le PP Cyril, Officier de district chargé de la Formation (Maurice), face à son auditoire

Pourquoi ces conflits ?

ON SE JOINT AU Rotary avec un seul but derrière la tête : avoir l'opportunité de servir autrui. Avec la devise **Servir d'Abord** du Rotary tout est clair. Donc, il est entendu qu'on n'est pas au Rotary pour se servir ou pour servir ses propres intérêts et qu'il n'y a pas de place pour autre chose que de se mettre au service de la communauté.

Et qu'en est-il du fameux critère des quatre questions? Mettons-nous vraiment ce critère en pratique en regard de ce que nous pensons, disons ou faisons?

Alors, pourquoi tant de conflits de personnalités et tant d'hypocrisie dans le Rotary à Maurice?

Quand on est invité à rejoindre le Rotary, on le fait avec toute sa bienveillance et on vient avec ses idées, ses compétences et sa contribution financière. On passe moins de temps avec sa famille et on demande même à sa famille de participer aux actions de son club.

Il semblerait que le nombre de rotariens stagne parce que les nouveaux adhérents n'arrivent pas à surpasser le nombre de ceux qui démissionnent ou qui sont radiés de leurs clubs suite à des conflits de personnalités.

Si chaque rotarien tenait en ligne de compte ce fameux critère des quatre questions et faisait du service son apostolat, il n'y aurait jamais eu de problèmes au Rotary.

PP SILVIO EMPEIGNE



Deux gamins, Camm et Léon, sont assis dans la salle d'attente de l'hôpital Nebru à Rose Belle. Camm pleure comme une madeleine.

– Pourquoi pleures-tu ? lui demande Léon.

– Je viens pour une analyse de sang.

– Eh alors! C'est ça qui te fait peur ?

– Oui. Pour l'examen ils te coupent le bout du doigt. C'est mon frère qui me l'a dit !

À son tour Léon commence à sangloter. Camm boquette de surprise. Son pote Léon le téméraire qui pleure ?

– Pourquoi tu pleures, toi ?

– Parce que moi, je viens pour une analyse d'urine !

Les cas de radiation au Rotary

Doit-on vraiment radier quelqu'un qui est venu prêter main forte au club en donnant de son temps, de son énergie, de son argent pour le bien et l'avancement de son club? ... Et cela, pendant des années? N'y a-t-il pas d'autres solutions?

Si la réponse à la question est oui, c'est bon. Mais, il y a tout d'abord la manière de le faire.

Premièrement, appliquer le critère des quatre questions pour voir si:

1. la raison de la radiation est conforme à la vérité;
2. la décision de radier est prise loyalement et n'est pas motivée par quelque sinistre dessein;
3. cette décision va stimuler la bonne volonté réciproque et créer de meilleures relations amicales ; et enfin,
4. cette radiation est bénéfique à tous les intéressés.

Deuxièmement, appliquer les règlements prévus dans le Code de Procédure et les règlements intérieurs du club.

Très souvent on a tendance à oublier les règlements et on agit selon ses caprices du moment. Cela fait finalement beaucoup de tort aux uns comme aux autres et, des fois, ces torts sont de nature irréversible.

Troisièmement, ne pas oublier que toute personne sur laquelle pèse une charge a le droit d'avoir l'opportunité de se défendre pour laver son honneur. C'est la règle la plus élémentaire d'une justice parfaite.

Ci-dessous quelques extraits du Manuel de Procédure concernant la radiation.

Radiation – Manque d'assiduité.

A–POURCENTAGE D'ASSIDUITÉ.

Tout membre doit :

1. assister à ou compenser 50 pour cent au moins de réunions statutaires de club par semestre ;

2. assister à au moins 30 pour cent des réunions statutaires de son club parsemestre (à l'exception des adjoints du gouverneur tels que définis par le conseil d'administration du Rotary qui en sont dispensés).

Dans le cas contraire il est radié, sauf si le comité a autorisé, pour une bonne raison, son absence.

B–ABSENCES CONSÉCUTIVES.

Tout membre qui manque et ne compense pas quatre réunions consécutives, sans être excusé par le comité pour une bonne raison ou conformément à l'article 9, § 3 ou § 4, est informé par le comité que cela peut être interprété comme une démission, autorisant sa radiation



sur vote majoritaire du comité.

§ 5. Radiation – Autres causes.

A–MOTIFS.

Le comité peut radier quiconque cesse de remplir les conditions requises pour être membre de son club ou pour toute autre cause, par vote à la majorité des deux tiers de ses membres lors d'une réunion convoquée à cet effet. Les principes directeurs de cette réunion doivent être l'article 7, § 1 et le critère des quatre questions.

B–NOTIFICATION.

Le comité informe le membre par écrit, dix jours au moins à l'avance, de ses intentions. Le membre peut lui soumettre une réponse écrite ou comparaître devant le comité pour exposer son cas. L'avis en question lui est remis en mains propres ou sous pli recommandé à sa dernière adresse connue.



C–CLASSIFICATIONS.

Le club ne peut admettre un nouveau membre sous la classification désormais vacante tant que le délai de recours n'a pas expiré ou que la décision du club ou le résultat de l'arbitrage ne sont pas connus.

Cette disposition ne s'applique pas, si même après l'élection d'un nouveau membre, le nombre de membres sous cette classification reste, dans tous les cas de figure, inférieur aux limites imposées.

§ 6. Appel, médiation ou arbitrage.

A–NOTIFICATION.

En cas de radiation, le secrétaire a sept jours pour aviser par écrit le Rotarien de la décision du comité. Le membre radié a quatorze jours à date de l'expédition de l'avis pour avertir par écrit le secrétaire de son intention de présenter un recours devant le club, de demander une médiation ou d'opter pour un arbitrage conformément à l'article 16.



B–AUDITION EN CAS DE RECOURS.

Si le membre dépose un recours, le comité fixe la date à laquelle il sera entendu, pendant une réunion statutaire du club, dans les 21 jours de la réception de l'avis de recours. Les membres du club qui sont les seuls autorisés à être présent sont avertis par écrit au moins cinq jours à l'avance de la réunion et de son objet.

C–MÉDIATION OU ARBITRAGE.

La procédure applicable est détaillée à l'article 16.

D–RECOURS.

En cas de recours, la décision du club est définitive et engage les deux parties ; elle ne peut faire l'objet d'un arbitrage.

E–DÉCISION DES ARBITRES /TIERS-ARBITRE.

En cas d'arbitrage, la décision prise par les arbitres – ou par le tiers-arbitre en cas de désaccord entre ces derniers – est définitive et engage les deux parties ; elle ne peut faire l'objet d'un recours.

F–ÉCHEC DE LA MÉDIATION.

En cas d'échec de la médiation, le membre peut présenter un recours devant le club ou opter pour un arbitrage conformément à l'alinéa a) ci-dessus.

§ 7. Décision du comité.

Si aucun recours ni arbitrage ne sont engagés, la décision du comité est définitive.

§ 8. Démission.

La démission d'un membre doit être adressée par écrit au président ou au secrétaire et est acceptée par le comité après le paiement de tout arriéré éventuel.

(Suite en page 6)

La pensée du jour

Il est bien plus difficile de se juger soi-même que de juger autrui.

Antoine de Saint-Exupéry
(Extrait de Le petit prince)

Assiduité - Août

Noms des Membres	5	12	19	26	%
ARMON, J.	P*	P*	A	E	50
AUGUSTIN, F	P	P	P	P	100
BOLLI, D	A	P	P	P	75
BOLLI, M	A	P	P	P	75
CATHERINE, A.	P*	P*	P*	P*	100
CHAN, A. Y.	P	A	P	P	75
CONSTANCE, T.	P	P	P	P	100
DHURMEEA, G.	P	P	P	P	100
EMPEIGNE, S	P	P*	P	P	100
GOPEE, S.	P	P	P	V	75
JANNOO, R	A	A	A	A	0
JUGMOHUR, A	P	P	P	P	100
RAMNAUTH, A	A	A	A	-	0
RAMPUL, R.	P	P*	P	P	100
ROSEMOND, JJ	E	E	E	E	0
SAIB, AR	P	P	P	P*	100
SEGOBIN, K	P	P	P	P	100
VALÈRE, L	P	P	P*	P	100

Absences compensées (P*) : 10

Pourcentage Club : 75 %



Le Rotary Club de Rose Belle

présente

A better world for our children

(Un monde meilleur pour nos enfants)



Un spectacle musical retraçant l'histoire du Rotary en faveur des enfants dans le monde

Théâtre Serge Constantin, Vacoas

18 Octobre 2009 à 19 heures

Calendrier des activités

Relations publiques

3 Septembre

Réunion de la commission relations publiques

Action professionnelle

8 Septembre

Journée internationale de l'alphabétisation. Don de matériel scolaire au village de St. Hilaire

Administration

16 Septembre

Causerie par Monseigneur Ian Ernest, archevêque de la province de l'Océan Indien au siège du club sur le thème "La société civile, force indispensable pour combattre la corruption"

Octobre

Causerie par M. Cassam Uteem, ancien Président de la République de Maurice

Action professionnelle

Janvier 2010

Distribution du matériel scolaire aux élèves fréquentant l'école du gouvernement *Rose Belle South*

Action communautaire

Campagne de dépistage précoce des enfants ayant des problèmes de vue ou de vision. Région concernée: Cluny, Bananes et les environs. Date sera communiquée ultérieurement.

Developpement Effectif

Novembre/Décembre

Projet de création d'un club Rotaract. Date à être communiquée ultérieurement.

20 janvier 2010

Lancement d'une campagne de sensibilisation en vue de le recruter comme membres un certain nombre de personnes que nous avons en vue.

Famille du Rotary

13 Décembre

Mois de la famille. Pique-nique avec la famille et les proches des rotariens

RETENEZ CETTE DATE



Le Rotary Club de Rose Belle

présente

A better world for our children

(Un monde meilleur pour nos enfants)



Un spectacle musical retraçant l'histoire du Rotary en faveur des enfants dans le monde

Théâtre Serge Constantin, Vacoas

18 Octobre 2009 à 19 heures

Les cas de radiation

(Suite de la page 4)

§ 9. Droit sur les fonds du club.

Toute personne ne faisant plus partie du club perd de ce fait tout droit sur les fonds ou biens du club.

§ 10. Suspension temporaire.

Nonobstant toute disposition de ces statuts, si selon le comité du club,

a) des accusations crédibles ont été portées contre un membre selon lesquelles il a refusé ou négligé de respecter ces statuts, ou s'est conduit d'une manière inacceptable ou préjudiciable aux intérêts du club,

b) ces accusations, si prouvées, sont suffisantes pour procéder à une radiation,

c) il serait préférable que le comité ne prenne aucune décision définitive tant que toutes les questions n'ont pas été réglées,

d) dans l'intérêt du club et sans procéder à un vote sur la radiation, le membre devrait être temporairement suspendu, exclu de toute réunion ou activité du club ainsi que de tout poste au sein du club (le membre est alors dispensé d'assiduité), le comité peut, par un vote des deux tiers, suspendre temporairement le membre pour une durée et selon des conditions raisonnables fixées par le comité. ■



À méditer

Assister un criminel avant qu'il soit arrêté, c'est être son complice.

Assister un criminel après qu'il soit arrêté, c'est être son avocat.

Anniversaires du mois



5 TONY

16 JANE

18 KISHORE

Les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir.

Jacques Chirac

Attention Arnaques!

DE NOMBREUX MAILS circulent encore, félicitant les "heureux gagnants" d'une loterie prétendument organisée par le Rotary International ou un Rotary club africain.

Le mail, illustré de l'emblème du Rotary, voire même d'une photo de membres, invite le correspondant à donner de nombreux renseignements sur lui... afin de toucher une somme d'argent.

Ne donner suite en aucun cas

(Source: Site du Rotary Francophone)

Poliovirus

La polio a été éradiquée aux Amériques, dans le Pacifique ouest et en Europe. Cependant le poliovirus sauvage continue de menacer les populations en

Afghanistan, en Inde, au Nigéria et au Pakistan, et les cas importés à partir de ces pays menacent les autres pays en développement.

Ce sont en effet ces quatre pays qui rencontrent le plus de difficultés, notamment en ce qui concerne l'efficacité du vaccin en Inde, le faible taux de vaccination au Nigéria et des difficultés d'accès dans des régions afghanes et pakistanaises en raison du conflit armé qui sévit dans la région. Beaucoup repose sur ces pays et les progrès récents dans certaines régions clés démontrent que ces défis peuvent être surmontés grâce à un engagement national et régional significatif.

Depuis son lancement en 1988, l'initiative mondiale d'éradication de la polio, menée par le Rotary, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le CDC d'Atlanta et l'UNICEF, a permis de réduire les cas de polio de 99%. Le nombre de cas, qui en 1988 était estimé à 350 000, n'était plus de 1 600 en 2008. ■



C'est un jeune avocat qui se lance en créant son propre cabinet. Il a hâte de recevoir son premier client, et il a très envie de faire forte impression dès le départ.

Si bien que lorsqu'il entend frapper à sa porte, il dit « entrez! » et tout de suite, il décroche son téléphone pour simuler une conversation animée :

— Oh je suis désolé Monsieur, mais mon emploi du temps est tellement chargé que je ne pourrai pas m'occuper de votre problème avant un mois. Je vous rappellerai à ce moment là. Au revoir !

Puis le jeune avocat se tourne vers le visiteur et lui demande :

— Bonjour. Que puis-je faire pour vous ?

Et le gars répond :

— Je suis du Mauritius Telecoms et je suis venu pour vous brancher votre téléphone.